

Subvention à la revue
scientifique : Science de la
société

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 12 juillet 2016
Délibération 2016/07/CR-043**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

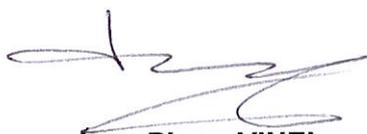
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 36, 37 et 38, 54 ;

Considérant l'enveloppe budgétaire destinée au soutien aux revues scientifiques ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche allouent une subvention à la revue scientifique : Science de la société pour un montant de 4 500 euros.

Toulouse, le 13 juillet 2016
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0